



## Distribution dividendes

-----  
Par JBE

Bonjour

Je suis gérant d'une SARL familiale deux associés 50% produisant de l'électricité petit CA. Capital social 2000?  
Je voudrais savoir quelles sont les modalités pour distribuer les dividendes sur le plan comptable et fiscal.  
Merci d'avance pour votre soutien.

-----  
Par ibert

Bonjour

Résultat distribuable : approbation par AG, et voir aussi ce qu'il en est de la réserve légale.

Comptablement :

débit du compte 120 résultat,

par le crédit des comptes tiers 4.. et individualisé au nom de chaque associé,

par le crédit d'un autre compte tiers 4... (montant à verser à l'administration fiscale).

Fiscalement :

Flat tax à 30% (prélèvements sociaux à 17.2% + impôt forfaitaire à 12.8%).

Savoir toutefois que les bénéficiaires ont le choix entre les 12.8% forfaitaires ou le barème de l'impôt sur le revenu suivant l'option la plus favorable.

-----  
Par GAJ

Bonjour,

Je me permets d'intervenir sans être expert mais simplement "usager" des services fiscaux pour porter votre attention sur le fait que, lorsque les montants sont relativement modestes, il est souvent préférable d'opter pour l'Impôt sur le Revenu plutôt que pour la Flat Tax, car pour le 1er il n'y a que la retenue sociale de 17,2% sur les dividendes qui sera à verser et à ajouter à l'IR (si tranches basses IR relativement minime), alors que pour la flat tax ce sera de toute façon 30%.

Faites vos calculs sur un tableur...